



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



SM le Roi adresse un Message aux participants à la 82e session de l'Institut de Droit International (Texte intégral)

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un Message aux participants à la 82e session de l'Institut de Droit International, qui a ouvert ses travaux, dimanche au siège de l'Académie du Royaume du Maroc, à Rabat.

Voici le texte intégral du Message Royal, dont lecture a été donnée par le président de l'Institut de Droit International, Mohamed Bennouna.

"Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames et Messieurs, illustres Membres de l'Institut de Droit International,

Honorables invités,

C'est un grand honneur pour le Royaume du Maroc et pour la ville de Rabat d'accueillir la 82ème session de l'Institut de Droit International.

Il a fallu attendre plus de quatre décennies –depuis la session du Caire en 1987– pour qu'échoit à nouveau à l'Afrique le privilège d'accueillir vos délibérations. Soyez donc à nouveau les bienvenus sur le continent et les bienvenus au Maroc.

Depuis sa création en 1873, l'Institut de Droit International n'a pas été que le témoin des soubresauts du monde. Il a été un observateur avisé, un analyste pertinent, un initiateur de normes et une voix forte de la conscience juridique universelle et vous vous acquittez de cette mission avec une persévérance qui force juste l'admiration. Votre consécration par le Prix Nobel de la Paix, en 1904, est la

reconnaissance d'une œuvre magistrale au service du droit international.

Cette session de Rabat se tient à un moment où le droit international se trouve fortement secoué par les assauts de vents contraires violents. Le monde change à vue d'œil, les certitudes s'érodent, les repères se brouillent, les alliances se questionnent et le Droit international - interpellé dans sa capacité même à ordonner les relations internationales- se voit trop souvent malmené.

Face à ces défis, votre Institut saura, sans nul doute, consolider sa réputation et confirmer sa vocation.

L'ordre du jour de vos travaux couvre des sujets brûlants, dont la question des Pandémies, ces crises mondiales qui n'éprouvent pas que la santé des populations mais aussi les principes fondamentaux sur lesquels repose l'architecture du monde. A travers les tensions entre souveraineté nationale et coopération internationale, entre impératifs sécuritaires et exigences de solidarité, une crise systémique ne se contente pas de troubler l'ordre établi; elle en révèle les failles et en accélère les mutations. Il vous revient aujourd'hui de cerner ces transformations, non seulement pour comprendre le passé récent, mais pour esquisser les contours d'un droit international plus résilient et à la hauteur des défis de demain.

Le Royaume du Maroc, pour sa part, a toujours inscrit son action extérieure dans une démarche légaliste, structurée, fondée sur le respect du droit international et des principes de la Charte des Nations Unies. Il n'y a pas d'ordre viable sans règles, et c'est dans cette conviction que s'ancre la diplomatie marocaine. Mais, nous savons aussi qu'aucune grande avancée ne se réalise dans l'isolement. Les dynamiques internationales ne sont pas de simples jeux d'équilibre entre Etats; elles s'appuient sur des valeurs, sur des principes consensuels et des institutions capables de structurer la coopération et d'assurer la pérennité de ces principes.

Pour finir, nous saluons en votre Institut ce fervent défenseur du règlement pacifique des différends, rivié aux principes de la Charte des Nations Unies. L'Institut a su, au fil du temps, écouter le monde, s'ouvrir à la diversité et intégrer les voix de toutes les cultures et de toutes les sensibilités. Que cette session se tienne au Maroc, sous la présidence d'un Marocain fervent défenseur du droit international en

est, à nos yeux, la meilleure preuve.

Alors, que le Maroc soit pour vous une source d'inspiration, que Rabat soit ce creuset d'échange et d'émulation, et que ce 82ème congrès soit celui qui remet le droit international à la place qui est la sienne : non pas à la place d'une utopie désenchantée, mais à la place d'un phare dans la brume.

Wassalamou alaikoum wa rahmatoullah wa barakatouh".

MAP: 24 août 2025